

je n'aurais pas soulevé d'objection : mais on creusait la grève et l'on jetait les déblais dans la rivière—faisant ce contre quoi nous avions protesté depuis des années, et jetant les déblais dans la rivière.

“ *Par M. Edgar :*

“ Q. Si vous aviez su que les entrepreneurs devaient recevoir 45 centins par verge pour la partie des déblais qu'ils mettaient dans le mur traverse, n'auriez-vous pas cru que 45 centins au lieu de 35 centins n'étaient pas un chiffre un peu élevé ?—R. Je n'aurais pas approuvé cela.

“ Q. Si vous aviez su—comme question de fait, je crois que je puis l'affirmer ; on m'a informé que cela serait prouvé ici, qu'avec les déblais enlevés en vertu de ce contrat et dont le prix était de 35 centins la verge, les entrepreneurs ont rempli le mur de traverse et ont reçu en plus \$76,620 pour cet ouvrage—comment auriez-vous caractérisé une pareille méthode ?—R. Je laisse aux personnes présentes le soin d'en juger.

“ Q. Mais vous avez vous-même pris part à l'adjudication du contrat de 35 centins, et vous ne saviez pas que les entrepreneurs devaient être payés, pendant ce contrat, 45 cents par verge pour une partie des déblais qu'ils enlevaient au prix de 35 centins la verge ?—R. J'ai déjà déclaré distinctement que nous n'avions rien à faire avec la section du mur de traverse, mais je dirais avec tout le monde, ici, que si nous payions 70 ou 80 centins pour l'ouvrage qui devait être fait pour 35 centins, nous payions trop.

“ Q. Avant cela, les entrepreneurs ne recevaient que 27 centins pour le dragage à 15 pieds ?—R. Oui, mais plus vous creusez, plus ce doit être dispendieux.

“ Q. Mais ne vous rappelez-vous pas que ce contrat de dragage ne devait pas dépasser une profondeur de 15 pieds au-dessous du niveau de la marée basse ?—R. Oui.”

Et au sujet de la connaissance que Sir Hector H. Langevin devait avoir des détails de ce contrat et d'autres travaux exécutés par les Commissaires du havre de Québec, M. Dobell s'exprime comme suit (page 771) :

“ Q. D'après votre connaissance de Sir Hector, pendant tout le temps que vous avez été membre de la Commission du havre, vous considérez qu'il était très soigneux quant aux détails, et surveillait toutes les choses lui-même, leur donnant une attention personnelle ?—R. Je n'ai jamais connu un homme capable de saisir tous les détails d'une question aussi complètement que Sir Hector Langevin l'a été dans ces travaux, et il ne paraissait pas les négliger. Il paraissait très familier avec tous ces détails.

“ Q. Il était parfaitement au fait de tous les détails du contrat ?—R. De tous les détails.

“ *Par M. Amyot :*

“ Q. Alors, il devait savoir que le dragage était payé d'abord 35 cents et ensuite 45 centins ?—R. Il devait le savoir.”

M. Valin, qui pendant les dernières douze années, et jusqu'aux dernières élections du mois de mars était président de la Commission du havre, a été aussi examiné au sujet de ce contrat de 35 centins. Son témoignage, page 492, se lit comme suit :—

“ Q. Eh bien ! M. Valin, est-ce que M. McGreevy prenait une position prééminente dans la Commission du havre ? Est-ce qu'il paraissait conduire ?—R. Oui, monsieur, il paraissait d'opinion à faire le tout, parce que dans les premiers temps que j'ai été président de la Commission, je voyais que M. McGreevy prenait le devant sur beaucoup de choses. Je lui en ai fait la remarque et il m'a dit : Je dois vous dire que je suis l'homme de confiance de M. Langevin ; il lui faut un homme de confiance, et il faut autant que ce soit moi qu'un autre.

“ Q. Avez-vous eu des conversations avec Sir Hector Langevin à ce sujet ; au sujet de la position que prenait M. McGreevy dans la Commission ?—R. Oui, monsieur, j'ai eu plusieurs entrevues à ce sujet avec Sir Hector.

“ Q. Voulez-vous raconter ou expliquer au comité quelle a été la nature de ces entrevues ?—R. J'ai dit à Sir Hector que M. McGreevy prenait cette attitude en toutes choses, et qu'il m'avait dit qu'il communiquait avec le ministre. Je lui ai demandé quelles étaient ses vues sur ce point-là, sur certains votes que nous avions à faire dans la Commission, par exemple, quant au South Wall. J'ai dit au ministre alors, que le nom de Gallagher et celui de